

Coralie De La Fonchais

Avocate

Description

Coralie de La Fonchais est avocate au sein du cabinet Adaltys depuis janvier 2022.

Elle intervient en conseil et contentieux sur des questions liées au droit de l'énergie et au droit public des affaires (contrats publics, structures publiques et parapubliques et domanialité publique).

En matière d'énergie, Coralie de La Fonchais accompagne des entreprises et structures sur l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique (production d'énergie, accès au réseau, marché de l'énergie, performance et efficacité énergétique).

En matière de droit public des affaires, Coralie de La Fonchais assiste des acteurs publics en matière de préfiguration et de création de structures publiques et parapubliques dans divers secteurs (mobilité urbaine, énergies renouvelables, etc.). Elle les conseille également dans le cadre de la définition de leurs besoins, de la mise en œuvre de leurs procédures de passation et de l'exécution de leurs contrats (marchés publics, marchés de partenariat, concessions, AOT/BEA, etc.).

Experiences

- Avocate au sein du cabinet Adaltys Avocats depuis janvier 2022
- Elève-avocat puis juriste au sein du cabinet Adaltys (mars – décembre 2021)
- Elève-avocat au sein du Tribunal administratif de Lyon (septembre 2020 – février 2021)
- Elève-avocat au sein du cabinet Adaltys (février – juillet 2020)
- Stagiaire au sein de la société RTE (2019)

Formation

- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (2021)
- Ecole des avocats Rhône-Alpes (2020 – 2021)
- Master II et Diplôme Universitaire Droit Public des Affaires – Université Jean Moulin Lyon III (2019)

Langues

- Français
- Anglais